

Une pièce de théâtre pour parler des directives anticipées

Dans la vie, on ne peut jamais tout prévoir. Un accident, une maladie, un décès arrivent sans prévenir. L'entourage se retrouve souvent confronté à une situation complexe. Totalemment désarmés, les proches doivent faire des choix. Comment savoir si on a pris la bonne décision? Est-ce que cela correspond aux souhaits de la personne concernée ? Rédiger ses directives anticipées permet d'éviter ce désarroi et de simplifier les choix des proches. C'est une bonne manière de définir ce que l'on souhaite pour sa vie et pour sa mort. Pour autant, ces démarches ne sont pas faciles à aborder. Penser à sa propre mort est un geste délicat, voire insoutenable pour certains.

En parler

Le sujet reste encore tabou dans notre société et est souvent encore méconnu du grand public. Pourtant, c'est essentiel d'en parler. Pro Senectute Valais-Wallis a choisi de mettre cette thématique sur le devant de la scène en programmant la pièce de théâtre « J'ai pas fini ! », écrite par le Dr Eric Masserey. Mise en scène par Jacques Maître, elle sera jouée par la Compagnie Opale le jeudi 7 novembre prochain à la salle de la Sacoche à Sierre. Deux séances sont proposées au public à 14h30 et à 19h. L'inscription est obligatoire jusqu'au 5 novembre au secrétariat de Pro Senectute Valais-Wallis au 027 322 07 41. L'entrée est gratuite, chapeau à la sortie.

A la fin de chaque représentation, une assistante sociale de Pro Senectute Valais-Wallis, Corine Reynard Clausen, sera présente pour répondre aux questions du public. La séance du soir sera suivie d'une table ronde animée par Maxime Siggen, journaliste à Canal9. Elle regroupera différents professionnels de la santé, de l'éthique et du domaine social qui sont régulièrement confrontés à cette problématique. Ces professionnels viennent représenter la Fondation Emera, Alzheimer Valais, Palliative Valais, l'Hôpital du Valais et le CMS de Sierre.

La pièce de théâtre a été écrite par un Valaisan, le Dr Eric Masserey. Il est actuellement adjoint du médecin cantonal dans le canton de Vaud. Ce pédiatre de formation n'a pas que le don de soigner les maux, il aime également faire résonner les mots. Il compte déjà neuf livres à son actif, dont l'un sur les Directives anticipées intitulé : « Comment je veux quitter ce monde que j'aurai tant aimé malgré toutes ses sottises et surtout comment je ne veux pas mourir ». Sa pièce de théâtre « J'ai pas fini ! » tourne actuellement en Romandie. Elle a pour objectif de sensibiliser le public et les médecins sur les directives anticipées, de susciter la réflexion et, bien sûr, d'ouvrir la discussion. Il ne sera pas présent le 7 novembre, mais il se tient à la disposition des journalistes pour parler de sa pièce et des directives anticipées.

Les directives anticipées

Très concrètement, les directives anticipées permettent de définir les mesures médicales que l'on souhaite ou que l'on refuse en cas de perte soudaine de discernement, à la suite d'un accident ou d'une maladie. Elles permettent aux médecins de prendre plus facilement des décisions difficiles et de décharger les proches.

Pro Senectute Valais-Wallis offre une solution globale avec le Docupass, comprenant également toutes les informations concernant le mandat pour cause d'inaptitude. Ce document peut être acheté auprès de la Fondation. Pour les personnes en âge AVS, cet achat donne droit à une information

Pro Senectute Valais-Wallis

complémentaire avec une assistante sociale. Le programme d'activités de Pro Senectute Valais-Wallis propose également une information sur le Docupass donnée dans le cadre d'un cours en petit groupe.

Contacts pour les médias

Vous pouvez joindre le Dr Eric Masserey pour parler avec lui de sa pièce de théâtre au 079 535 64 23 ou par e-mail à eric.masserey@vd.ch. Il vient régulièrement en Valais et il est possible d'organiser une rencontre avec lui.

Le directeur de Pro Senectute Valais-Wallis, Yann Tornare se tient également à votre disposition au 027 324 95 25 ou par e-mail à direction@vs.prosenectute.ch

Plus d'informations :

- <http://www.vs.prosenectute.ch/>
- Sur la compagnie Opale : <https://compagnieopale.ch/jai-pas-fini/>
- sur le Docupass : <http://www.vs.prosenectute.ch/cours-formation/directives-anticipees-docupass-508.html>
- Retrouvez également une interview du Dr Eric Masserey, parue dans le magazine « Générations » : <https://www.generations-plus.ch/?q=magazine/sant%C3%A9forme/se-soigner/%C2%ABla-m%C3%A9decine-est-devenue-une-puissante-machinerie%C2%BB>

Pro Senectute Valais-Wallis s'engage depuis 1929 pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées. Présente sur l'ensemble du territoire valaisan, la fondation propose de nombreuses prestations et offres spécifiques à la population âgée dans tous les domaines liés à la vieillesse. Elle conseille gratuitement les seniors et leurs proches dans les bureaux de consultation sociale répartis sur tout le canton. 30 collaborateurs ainsi que plus de 1000 bénévoles permettent à l'institution d'accomplir sa mission au service des seniors. Pro Senectute Valais-Wallis est une fondation privée à but non lucratif, sans appartenance politique ou religieuse. Elle est certifiée par le label de qualité ZEWO.